



Angers, jeudi 18 juin 2020

La Ville d'Angers ouvre un service de location de vélos-cargos

Afin d'encourager l'utilisation des modes de déplacements alternatifs, la Ville d'Angers, en collaboration avec l'opérateur Alter Services, ouvre le 22 juin une station de location de vélos-cargos ainsi que deux nouvelles stations d'autopartage Citiz.

« Ce nouveau service vient compléter l'offre de mobilités actives disponible à Angers et répondre à une attente. Pour les déplacements quotidiens avec enfants, les courses ou les sorties plus longues le week-end, les vélos-cargos sont polyvalents et constituent une réelle alternative à la voiture. Avec cette extension de l'offre Citiz – une première en France – nous permettons aux Angevins d'essayer ce mode de déplacement, à l'heure ou à la journée, avant de franchir le pas de l'investissement et de l'adopter définitivement », détaille Hélène Cruyppenninck, Adjointe chargée de l'environnement et des espaces verts.

Co-construit avec l'association Place au Vélo, ce service de location partagée s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan Vélo et de la politique de transition écologique de la Ville. Il permettra de répondre aux besoins ponctuels des Angevins.

A ce titre et sous réserve d'éligibilité, une subvention à l'achat pouvant aller jusqu'à 400€ peut être demandée à la Communauté urbaine Angers Loire Métropole afin d'encourager l'utilisation de ce mode de déplacement.

Intégré à l'offre Citiz

La Ville souhaite mettre à disposition des Angevins un bouquet de service mobilité complet leur permettant d'associer plusieurs modes de transport lors de leurs déplacements.

Ce service de location est inclus dans l'offre Citiz. Les abonnés peuvent en bénéficier, mais il n'est pas nécessaire de posséder un abonnement pour pouvoir louer un vélo-cargo. Les tarifs horaires sont les suivants :

1h	4h	Une journée
2€	8€	12€

La station de location, qui ouvrira le 22 juin, sera située dans le parking vélo sous la rampe dite « du Petit Anjou », accessible depuis le parvis de la gare. Il est possible d'obtenir des renseignements et de réserver un vélo auprès de la boutique de stationnement située sur le parvis de la gare ou sur angers.citiz.fr.

Ces vélos disposent d'une assistance électrique et d'un bac à l'avant. Leur format tripoteur leur apporte une plus grande stabilité et offre un gage de sécurité.



Plan vélo : 10 M€ jusqu'en 2025

Voté l'an dernier, le Plan Vélo prévoit un investissement de 10 millions d'euros sur la période 2019-2025 et repose sur 4 axes : la promotion et l'éducation à l'usage du vélo, l'aménagement et le partage de l'espace public, le développement et l'accompagnement de l'offre de services et enfin le suivi et l'évaluation des usages.

Dans ce cadre et suite à la crise sanitaire et au déconfinement, la mise en œuvre de certains aménagements a été accélérée et complétée par des aménagements provisoires qui ont vocation à être pérennisés.

Ouverture de 2 nouvelles stations d'autopartage Citiz

Dix stations d'autopartage Citiz sont actuellement implantées dans le centre d'Angers. Au total, 21 véhicules sont disponibles à la location, dont un adapté au transport de personnes en situation de handicap (Place François Mitterrand).

Deux nouvelles stations comportant chacune un véhicule vont être mises en service le 22 juin. L'une sera située Place Bichon, l'autre se trouvera à côté de la nouvelle Place Giffard Langevin, à proximité de la nouvelle passerelle de la gare.

Citiz Angers, membre du réseau national Citiz, met à disposition des professionnels et des particuliers sa flotte de voitures citadines ou ludospaces en autopartage. Réparties sur 12 stations à travers la ville, les voitures sont accessibles 24h/24 et en libre-service avec la carte A'tout. Chaque usage est facturé à l'heure et au kilomètre, tous frais compris (carburant, assurance, etc). Ce service est géré par Alter Services, filiale d'ALTER (Anjou Loire Territoire).